



19 rue du Ban de la Roche 67000 Strasbourg • Tél : 03-88-22-10-07 • Fax : 03-88-22-24-37 • www.molodoi.net

## CONTRAT DE MISE A DISPOSITION DU MATERIEL DE SONORISATION ET D'ÉCLAIRAGE

Par le présent contrat, l'association (ci-après désignée «l'association contractante»).....  
Adresse.....  
représentée par.....  
demande la mise à disposition du matériel de sonorisation et/ou d'éclairage pour la manifestation du.....  
et s'engage à respecter les conditions ci-dessous :

### 1/. Réserve

Le matériel doit être réservé préalablement en assemblée générale. En cas d'absence de décision de la part de l'association, le choix devra être confirmé à l'AG suivante la prise de date de la soirée. À défaut, l'option est annulée. **Seuls les contrats dûment complétés et signés par l'association valideront la mise à disposition. L'absence de signature du contrat 14 jours avant la soirée entraîne l'annulation de la mise à disposition.** La signature du contrat de mise à disposition entraîne obligatoirement l'acceptation de toutes les conditions de ce contrat. Aucune mise à disposition n'est consentie si le chèque de la précédente location n'a pas été remis avant la soirée et qu'il n'est pas solvable.

### 2/. Dépôt de garantie

Un chèque de caution à l'ordre de Molodoï d'un montant de 500,00 Euros sera demandé. Celui-ci sera retourné lors du bilan de la soirée en AG, sous réserve du bon état du matériel rendu et du paiement avant la soirée de la mise à disposition de la sono. **Molodoï se réserve le droit d'encaisser ledit chèque en cas de non-règlement de la mise à disposition dans le délai d'une semaine après la soirée.** L'association qui le désire est conviée à assister à l'essai du matériel mis en œuvre systématiquement avant chaque utilisation. Après essai concluant, le matériel est considéré en parfait état de fonctionnement, même si l'association n'a pas assisté au test.

### 3/. Responsabilités

L'utilisation de l'ensemble du matériel se fera sous la tutelle du coordinateur technique du Molodoï ou par un prestataire choisi par Molodoï, et ce, pendant toute la durée de la location. L'utilisation et la disposition du matériel devra se faire avec son accord. Dans le cas contraire, cette personne ou un membre Molodoï présent sur les lieux pourra à tout moment annuler la mise à disposition du matériel.

L'association utilisatrice devra veiller à la garde et à la conservation du matériel. Elle supportera la responsabilité de la détérioration ou de la perte de celui-ci et des dommages qu'elle pourrait occasionner pendant toute la durée de la location. Tout vol, perte ou détérioration du matériel sera facturé à l'association utilisatrice. En cas de sinistre, le matériel sera facturé au prix du matériel neuf suivant les tarifs du ou des fournisseurs de Molodoï en cours, et les frais de remise en état au coût du jour. Tout dommage, même mineur, du matériel survenu pendant la durée de la mise à disposition, devra être signalé.

Molodoï est dégagé de toute responsabilité en cas d'accident matériel ou corporel pendant l'utilisation du matériel dû au non respect des consignes de sécurité. L'association utilisatrice doit utiliser le matériel conformément à sa destination. La responsabilité de Molodoï ne saurait être engagée suite au non-fonctionnement par la mauvaise utilisation des appareils mis à disposition. Molodoï ne saurait être tenu responsable de toutes suites commerciales et financières entraînées par un matériel tombant en panne pendant un spectacle.

### 4/. Coordinateur technique/sonorisateur

Conformément à la législation du travail et à la convention collective de l'animation, l'association utilisatrice veillera à ce que le temps de travail journalier du coordinateur technique **n'excède pas 10 heures par session** (montage, balances, sonorisation et démontage), et qu'il dispose d'un temps de repos d'au moins 45 minutes afin de se restaurer. L'association utilisatrice servira un repas chaud au coordinateur technique, ainsi que des boissons. Dans le cas contraire, ce dernier se commandera un repas chez un traiteur qui sera à la charge intégrante de l'association utilisatrice. Elle s'engage à fournir au coordinateur technique l'ensemble des informations techniques nécessaires à la soirée : fiches techniques, plan de feu, liste du matériel nécessaire, horaire d'arrivée du coordinateur technique, heure de début et de fin de la soirée **au moins 8 jours avant l'événement. L'absence de ces informations dans ce délai de 8 jours entraînera l'annulation du présent contrat.** Aucun changement de disposition ne pourra être opéré par l'association utilisatrice sans l'accord préalable du coordinateur technique qui décidera en toute indépendance et selon ses propres critères d'organisation.

L'association utilisatrice mettra au service du coordinateur technique le personnel nécessaire au montage et démontage du matériel de sonorisation. Elle lui appartient également de tenir le rôle de régisseur (accueil des artistes, respect des heures et temps de passage, changement de plateau...).

L'ouverture de la salle ne doit en aucun être faite par le coordinateur technique mais par le référent Molodoï. L'association se doit d'arriver sur les lieux avant ou en même temps que le coordinateur technique. En cas d'absence ou de retard de l'association au moment de l'arrivée du coordinateur technique, ce dernier s'autorise le fait de ne pas commencer à installer la sono. Tout retard dans la suite de la soirée sera imputée à l'association utilisatrice.

## **5/.Matériel**

Molodoï ne fournit que le matériel qui est sa propriété, et correspondant à la fiche technique transmise à l'emprunteur (voir liste ci-dessous). Les lights peuvent être pris de manière optionnels mais ne sont pas mis à disposition sans le matériel de sonorisation.

Pour toutes questions ou renseignements supplémentaires, merci de contacter à **des heures décentes** en adéquation avec le respect de sa vie privée notre coordinateur technique Nicolas : 06-74-85-75-48

### **Système de diffusion façade Nexo :**

- 4 têtes PS 15
- 4 subs LS1200
- processeur PS15TD
- 3 amplis Lab Gruppen
- 1 amplis QSC PL236

### **Système de retour :**

- 3 processeurs PS15TD
- 6 retours NEXO PS15
- 3 amplis QSC PL236

### **Régie son :**

- une console numérique Tascam DM4800 (24 IN ,8 OUT) : (compresseur et gate sur chaque tranche + EQ paramétrique)
- un égaliseur 2x31 bandes BSS OPAL pour la diffusion
- 2 égaliseurs DBX + 1 égaliseur SCV 2x31 bandes pour les retours
- 2 compresseur DBX 160A
- 1 quadruple compresseur BSS DPR404
- 1 multi effet YAMAHA SPX2000
- 1 lecteur de CD

### **Set de micros :**

- 2 shure Beta 52
- 5 shure SM 57
- 5 shure SM 58
- 2 sennheiser MD 421
- 3 AKG C451
- 3 shure Béta 58
- 1 Audix OM3
- 1 sennheiser e606
- 4 sennheiser e604
- 4 DI BOX BSS
- 2 DI BOX Behringer

### **Divers :**

- pieds de micros Longs et courts
- Multipaire 35m 24in/8out

### **Lumières :**

- Console lumière Zero 88 – Juggler
- Gradateur Zero 88 – Rack 6
- 9 pars 64 (1000 watts)
- 10 pars 56 (300 watts)
- 6 Par à LED

## **6/. Matériel complémentaire**

Pour tout matériel complémentaire, il appartient à l'association utilisatrice de prévenir Nicolas au moins 08 jours avant la soirée. Elle a pour obligation de le fournir et de s'assurer qu'il soit compatible avec le matériel de location avant la soirée. Molodoï peut transmettre à la demande de l'association utilisatrice une liste non exhaustive de prestataires de sonorisation et d'éclairage. Il est impossible de compléter une configuration avec du matériel extérieur (notamment pour les petites et moyennes configurations afin de tendre à la configuration supérieure), si Molodoï est en mesure de fournir le matériel en question.

Fait à Strasbourg, le \_\_\_\_\_,

**Pour Molodoï**

Référents : .....

« lu et approuvé » et signature

E-mail:

N° de téléphone:

### **Les différentes configurations :**

#### **Petite : (150€)**

- 2 PS15 +2 amplis
- 1 sub LS1200 +1 ampli
- 3 retours PS15 +2 amplis
- table numérique Tascam DM 4800 + périph.
- kit micros + câblage

#### **Moyenne : (200€)**

- 2 PS15 +2 amplis
- 2 subs LS1200 +1 ampli
- 4 retours PS15 + 2 amplis
- table numérique Tascam DM 4800 + périph.
- kit micros +câblage

#### **Grande : (400€)**

- 4 PS15 + 2 amplis
- 4 subs LS1200 +2 amplis
- 6 retours PS15 + 3 amplis
- table numérique Tascam DM 4800 + périph.
- kit micros +câblage

#### **Lights : 20 €**

- lumières +câblage

#### **Vidéoprojecteur**

**COCHEZ LA CONFIGURATION CHOISIE !**

**SOMME TOTALE :**

en double exemplaire.

**Pour l'association :**

Signataire : .....

« lu et approuvé » et signature

E-mail:

N° de téléphone :